

201	28/06/2019	BE 0410.661.376	14	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19258.00400	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **ARC-EN-CIEL**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Rue du Bien Faire

N°: 41

Boîte:

Code postal: 1170

Commune: Watermael-Boitsfort

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de

Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0410661376

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

18-07-2012

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

18-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.6, A-asbl 5.7, A-asbl 8

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

LEBLANC Olivier

--

BELGIQUE

Administrateur

BENOIT Margaux

--

BELGIQUE

Administrateur

LIÉNART Marthe

--

BELGIQUE

Administrateur

VIATOUR Emeline

--

BELGIQUE

Administrateur

LIENARDY Thomas

--

BELGIQUE

Administrateur

GROMMERSCH Larissa

--

BELGIQUE

Administrateur

ROZEMBAUM Florent

--

BELGIQUE

Administrateur

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

N°	BE0410661376		A-asbl 1.2
----	--------------	--	------------

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE0410661376	A-asbl 2.1
----	--------------	------------

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	320.899	275.136
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	320.899	275.136
Terrains et constructions		22	291.162	237.087
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91	291.162	237.087
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	28.597	36.889
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	28.597	36.889
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.141	1.160
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261	1.141	1.160
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		0
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	896.159	909.482
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	48.495	48.493
Créances commerciales		40	1	
Autres créances		41	48.493	48.493
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	223.000	223.000
Valeurs disponibles		54/58	621.533	602.305
Comptes de régularisation		490/1	3.132	35.684
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.217.058	1.184.619

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL				
Fonds de l'association ou de la fondation		10/15	546.010	556.528
Patrimoine de départ		10	181.121	181.121
Moyens permanents		100	181.121	181.121
Plus-values de réévaluation		101		
Fonds affectés	5.3	12		
Résultat positif (négalatif) reporté (+)/(-)		13	335.787	335.787
Subsides en capital		14		
PROVISIONS	5.3	15	29.102	39.620
Provisions pour risques et charges		16	366.990	310.721
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		160/5	366.990	310.721
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	5.4	17/49	304.059	317.370
Dettes financières		17		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		170/4		
Autres emprunts		172/3		
Dettes commerciales		174/0		
Acomptes reçus sur commandes		175		
Autres dettes		176		
Productives d'intérêts		177		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1790		
Cautionnements reçus en numéraire		1791		
Dettes à un an au plus	5.4	1792	303.959	317.370
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42/48		
Dettes financières		42		
Etablissements de crédit		43		
Autres emprunts		430/8		
Dettes commerciales		439		
Fournisseurs		44	47.766	42.132
Effets à payer		440/4	47.766	42.132
Acomptes reçus sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales		46		
Impôts		45	27.983	42.897
Rémunérations et charges sociales		450/3		2.889
Dettes diverses		454/9	27.983	40.008
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		48	228.210	232.341
Autres dettes productives d'intérêts		480/8		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	228.210	232.341
Comptes de régularisation		492/3	100	
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.217.058	1.184.619

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	1.042.000	1.056.342
Ventes et prestations		70/74	1.796.845	1.758.364
Chiffre d'affaires		70	53.152	54.251
Cotisations, dons, legs et subsides		73	1.743.693	1.704.113
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	754.845	702.022
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	250.764	264.432
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	46.502	39.644
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8	56.269	42.832
Autres charges d'exploitation		640/8	698.575	719.442
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)/(-)		9901	-10.110	-10.008
Produits financiers	5.5	75	10.537	10.518
Charges financières	5.5	65	427	511
Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)		9902	0	0
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Résultat positif (néгатif) de l'exercice (+)/(-)		9904	0	0

N°	BE0410661376		A-asbl 4
----	--------------	--	----------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter	(+)/(-)	9906		
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	0	0
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692		
Résultat positif (négatif) à reporter	(+)/(-)	14		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	1.040.224
8169	92.264	
8179		
8189		
8199	1.132.489	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	765.088
8279	46.502	
8289		
8299		
8309		
8319		
8329	811.590	
22/27	<u>320.899</u>	
8349	320.899	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395		
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28		

N°	BE0410661376	A-asbl 5.5
----	--------------	------------

RÉSULTATS

PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Codes	Exercice	Exercice précédent
9086	10	10

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087	7,5	7
------	-----	---

Nombre d'heures effectivement prestées

9088	10.340	12.206
------	--------	--------

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620	208.824	202.444
-----	---------	---------

Cotisations patronales d'assurances sociales

621	36.179	35.361
-----	--------	--------

Primes patronales pour assurances extralégales

622		
-----	--	--

Autres frais de personnel

623	5.762	26.627
-----	-------	--------

Pensions de retraite et de survie

624		
-----	--	--

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts intercalaires portés à l'actif

6503		
------	--	--

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

653		
-----	--	--

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)

(+)/(-)

656		
-----	--	--

N°	BE0410661376	A-asbl 6
----	--------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	
		(exercice)	(exercice)	(exercice)		(exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100	5	5	7,5	ETP	7	ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	5.760	4.580	10.340	T	12.206	T
Frais de personnel	102	143.697	107.068	250.764	T	264.432	T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	5	5	7,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	4	4	6
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113		1	0,8
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1	3	2,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1	1	1,5
de niveau supérieur non universitaire	1202		1	0,8
de niveau universitaire	1203		1	0,5
Femmes	121	4	2	5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		1	0,5
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	1	1,5
de niveau universitaire	1213	3		3
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	5	5	7,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

N°	BE0410661376	A-asbl 6
----	--------------	----------

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1	6	4,4
305		7	3,6

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

N°	BE0410661376	A-asbl 7
----	--------------	----------

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

2. Actifs immobilisés Frais d'établissement: Sans objet Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'acquisition des immobilisations corporelles peut inclure les charges d'intérêts afférentes aux capitaux empruntés pour les financer, mais à condition que ces charges concernent la période qui précède la mise en état d'exploitation effective de ces immobilisations.

La valeur d'acquisition comprend outre le prix d'achat, les frais accessoires tels que les impôts non récupérables, les frais de transport et d'installation des machines, les frais d'architecte, ...

Il est possible, et non pas obligatoire, de réévaluer les immobilisations corporelles ou certaines catégories de ces immobilisations sous trois conditions:

La valeur de ces immobilisations, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, doit présenter un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable;

Si les actifs en cause sont nécessaires à la poursuite de l'activité de l'entreprise ou d'une partie de ces activités, ils ne peuvent être réévalués que dans la mesure où la plus-value exprimée est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'entreprise ou par la partie concernée de ses activités;

Si l'ASBL a réalisé durant les exercices antérieurs une réévaluation de certains postes l'amortissement se fait alors sur base de la valeur réévaluée (à l'exception des terrains).

Le rythme des amortissements est déterminé comme suit,

Méthode Linéaire

Bâtiments : 3,33 - 5,00
Aménagements: 10,00 - 20,00
Installations Machines et outillage: 10,00 - 10,00
Matériel roulant: 20,00 - 50,00
Matériel de bureau 10,00 - 33,33

Immobilisations financières :

Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Une réduction de valeur y sera apportée lorsque la valeur de marché sera inférieure à la valeur d'acquisition.

3. Actifs circulants

Stocks :

Sans objet

Créances commerciales:

Les créances font l'objet de réductions de valeur lorsque le remboursement à l'échéance est, tout ou en partie, incertain ou compromis.

Lorsque l'ASBL reçoit un avis de faillite, une réduction de valeur est directement enregistrée pour la totalité de la créance.

Les réductions de valeur actées au cours des exercices précédents qui, selon une appréciation actuelle, ne sont plus nécessaires, doivent faire l'objet d'une reprise.

Lorsque l'ASBL reçoit une attestation irrécouvrable, la créance douteuse est extournée, la provision pour créance douteuse est reprise et la créance perdue est enregistrée en compte de moins-value sur créances commerciales.

Autres créances, subsides, subventions :

La rubrique des «Autres créances, subsides et subventions» fait l'objet de réductions de valeur lorsque le remboursement à l'échéance est, tout ou partie, incertain ou compromis.

Lorsque l'ASBL reçoit un avis de faillite ou d'irrécouvrabilité, une réduction de valeur est directement enregistrée pour la totalité de la créance.

Les réductions de valeur actées au cours des exercices précédents qui, selon une appréciation actuelle, ne sont plus nécessaires, doivent faire l'objet d'une reprise.

Valeurs disponibles:

Les valeurs disponibles sont enregistrées et évaluées au bilan à leur valeur nominale. Subsides:

Les subsides accordés sur des biens amortissables font l'objet d'une réduction échelonnée, par imputation au résultat, au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus:

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale à la date de clôture.